

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 21 février 2006 à 19 h 50 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Johanne Harvey
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réal Julien
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Nicole Bourassa	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Martin Lafrenière
Madame France Désaulniers	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Nicole Thiffeault-Marchand

AINSI QUE madame Sylvie Giroux, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Madame Maryse Demers, directrice des Services éducatifs (jeunes) est arrivée à 21 h 05.

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Céline Lemelin, membre du personnel de soutien.

À titre de vice-présidente, madame Danielle Bolduc préside la séance compte tenu de la vacance à la présidence de la commission scolaire.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 239 0206 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0206-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 5.2 Condoléances.
- 5.3 Félicitations.
- 5.4 « Donnez au suivant ».
- 5.5 Comité de parents.
- 5.6 Suivi des rencontres du conseil d'établissement.
- 14.1 Comité spécial de travail du 14 mars.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 240 0206 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 24 janvier 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0206-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant aux sujets relatifs à la Direction générale, monsieur Claude Leclerc fait part des candidatures reçues au poste de direction adjointe des Services éducatifs ainsi que des démarches du comité de sélection.

À ce moment-ci, soit à 19 h 55, il est procédé à la tenue d'un huis clos.

Huis clos

RÉSOLUTION 241 0206 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 20 h, il est procédé à la réouverture de la séance au public.

Président

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 242 0206 : La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Giroux PROPOSE que soit rouverte au public la présence séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Consécutivement, une résolution pour la nomination au poste de direction adjointe des services éducatifs est adoptée.

Nomination de Normand Piché au poste de direction adjointe des services éducatifs

RÉSOLUTION 243 0206 : CONSIDÉRANT qu'un poste de direction adjointe des services éducatifs a été créé, et ce, en référence à la résolution 212 0106 ;

CONSIDÉRANT par suite des procédures de sélection qu'une recommandation a été soumise ;

EN CONSÉQUENCE, et en tenant compte de la recommandation du comité de sélection, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que monsieur Normand Piché soit nommé au poste de direction adjointe des services éducatifs ;

QUE cette nomination soit effective à compter du 27 février 2006 ;

QUE par ailleurs soit applicable la politique de gestion concernant les administrateurs notamment quant aux dispositions relatives à la probation eu égard à cette nomination.

Adopté unanimement

Par la suite, monsieur Claude Leclerc invite le directeur général adjoint, monsieur Daniel Bussière, à présenter les enjeux et les défis afférents à la direction des Services de l'enseignement aux adultes. En complément d'information aux renseignements fournis par monsieur Bussière, monsieur Claude Leclerc souligne l'importance de la régionalisation de certains dossiers.

En suivi aux interventions de messieurs Leclerc et Bussière, les commissaires décident de maintenir le poste de direction des services de l'éducation des adultes. Une résolution est adoptée en ce sens.

Maintien et affichage du poste de direction des services de l'éducation des adultes et comité de sélection

RÉSOLUTION 244 0206 : CONSIDÉRANT par suite de la nomination de monsieur Daniel Bussière au poste de directeur général adjoint, qu'un poste de direction des services de l'éducation des adultes est vacant;

Président

CONSIDÉRANT, en conformité avec le plan d'effectifs de la catégorie des emplois d'administrateur, que la commission scolaire procède, advenant une vacance, à l'évaluation de ses besoins et décide du maintien, de la modification ou de l'abolition du poste concerné;

CONSIDÉRANT, par suite, que le directeur général a procédé à une analyse des services requis et a soumis une recommandation quant au maintien de ce poste;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit maintenu le poste de direction des services de l'éducation des adultes;

QUE, par suite, il soit procédé à l'affichage à l'interne de ce poste;

QUE soit également formé un comité de sélection pour ce poste composé des personnes suivantes :

Claude Boutin, commissaire;
Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
Serge Lafontaine, commissaire;
Brunelle Lafrenière, commissaire;
Line Lecours, commissaire;
Claude Leclerc, directeur général;
Daniel Bussière, directeur général adjoint.

QUE le mandat de ce comité de sélection soit de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au choix de la personne candidate à ce poste.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur Daniel Bussière présente un projet d'horaire des écoles 2006-2007 élaboré pour les fins de consultation. Il est alors souligné que ce projet d'horaire est suggéré compte tenu de l'ajout de 18 minutes à l'horaire des classes du primaire. Il est fait part des hypothèses examinées et de la recommandation quant à ce projet d'horaire. Un dépôt de ce document est effectué.

Projet d'horaire
des écoles 2006-
2007

RÉSOLUTION 245 0206 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit déposé, pour fins de consultation, le projet d'horaire des écoles 2006-2007 décrit au document 0206-03.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Dans un autre ordre d'idées, des informations sont successivement fournies concernant 1) des documents administratifs afférents au transport scolaire, 2) un suivi à des questions soulevées lors de la séance du conseil des commissaires du 24 janvier 2006 et 3) une rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport relative à la phase II du projet d'agrandissement de l'École forestière de La Tuque.

Par la suite et en référence aux sujets relatifs aux commissaires, il est procédé à la nomination à la présidence de la commission scolaire.

Nomination de
Danielle Bolduc à
la présidence de la
commission
scolaire

RÉSOLUTION 246 0206 : CONSIDÉRANT, par suite de la démission de monsieur Jean-Yves Laforest en date du 27 janvier 2006, que le poste à la présidence de la commission scolaire est vacant;

CONSIDÉRANT qu'une vacance au poste de présidente ou de président doit être comblé dans les 30 jours;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires nomme, parmi ses membres, autres qu'un commissaire représentant du comité de parents, la présidente ou le président de la commission scolaire;

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que madame Danielle Bolduc soit nommée présidente de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Madame Danielle Bolduc remercie les commissaires pour cette nomination. Elle souligne notamment sa préoccupation pour l'Éducation et l'importance d'améliorer constamment les services aux élèves ainsi que de travailler au développement de la région. Elle indique finalement qu'elle compte bien s'investir avec beaucoup d'ardeur dans ses nouvelles fonctions et qu'elle entend maintenir le travail d'équipe existant au sein du conseil des commissaires.

Le poste de vice-présidence de la commission scolaire étant vacant par suite de la nomination de madame Danielle Bolduc, il est procédé à la nomination à la vice-présidence.

Nomination de
Serge Lafontaine à
la vice-présidence
de la commission
scolaire

RÉSOLUTION 247 0206 : CONSIDÉRANT, par suite de la nomination de madame Danielle Bolduc à la présidence de la commission scolaire, que le poste à la vice-présidence est vacant;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires nomme, parmi ses membres, autres qu'un commissaire représentant du comité de parents, la vice-présidente ou le vice-président de la commission scolaire;

Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que monsieur Serge Lafontaine soit nommé vice-président de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Monsieur Lafontaine remercie les commissaires pour le témoignage de confiance à son égard.

Sur un autre sujet, une résolution de condoléances est adoptée suite au récent décès d'une enseignante.

Condoléances

RÉSOLUTION 248 0206 : CONSIDÉRANT que madame Marie-Claude Boisvert, enseignante à l'école La Providence à Saint-Tite, est récemment décédée;

Madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille de madame Boisvert.

Adopté unanimement

Des félicitations sont après cela adoptées suite aux élections fédérales.

Félicitations

RÉSOLUTION 249 0206 : CONSIDÉRANT que monsieur Guy André a récemment été élu à titre de député fédéral dans la circonscription Berthier-Maskinongé;

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Guy André.

Adopté unanimement

La commissaire représentante du comité de parents, madame Sylvie Giroux, porte à l'attention des commissaires un projet à l'école Antoine-Hallé intitulé « Donnez au suivant ». Ce projet a pour but d'apprendre aux élèves à rendre un service.

Madame la commissaire Nicole Bourassa s'enquiert après cela du dossier relatif au comité de parents. Il est alors convenu de considérer ce dossier lors du prochain comité de travail du conseil des commissaires. Il en est de même pour le questionnement soulevé par monsieur Réal Julien quant au suivi des rencontres du conseil d'établissement.

Les commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs au Secrétariat général et aux Communications. Me Serge Carpentier donne alors avis au conseil des commissaires d'une vacance à un poste de commissaire. Il présente également un projet d'avis public d'élection et le calendrier électoral pour une élection partielle.

Consécutivement, une résolution est adoptée afin de désigner un président d'élection pour l'élection partielle dans la circonscription électorale numéro 6.

Président

Secrétaire

Nomination du
président
d'élection

RÉSOLUTION 250 0206 :

CONSIDÉRANT, par suite de la démission de monsieur Jean-Yves Laforest qu'un poste de commissaire est vacant pour la circonscription électorale numéro 6 (Ville de Shawinigan, une partie du secteur de Shawinigan-Sud);

CONSIDÉRANT, compte tenu qu'il reste plus de 12 mois à écouler avant la fin du mandat pour le poste vacant, que le président d'élection procède à la tenue d'une élection partielle pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT, par ailleurs, que le directeur général est d'office le président d'élection et que l'autorisation du conseil des commissaires est requise pour la nomination d'une autre personne;

CONSIDÉRANT que le directeur général recommande que le secrétaire général et directeur des Communications soit nommé par le conseil des commissaires pour le remplacer à titre de président d'élection;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que le secrétaire général et directeur des communications, Me Serge Carpentier, soit nommé président d'élection en remplacement du directeur général pour la tenue de l'élection partielle dans la circonscription électorale numéro 6.

Adopté unanimement

Toujours en référence au dossier de l'élection partielle, des résolutions sont adoptées concernant la rémunération du personnel électoral et les prévisions budgétaires, et ce, après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Carpentier.

Rémunération du
personnel électoral

RÉSOLUTION 251 0206 :

CONSIDÉRANT qu'une élection partielle doit être tenue dans la circonscription électorale numéro 6;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral, lequel ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que la rémunération des membres du personnel électoral et les frais de formation soient ceux fixés en vertu de la Loi électorale;

QUE les frais de déplacement, de repas et de séjour, requis le cas échéant, soient ceux établis par la Politique de frais de déplacement, de repas et de séjour de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Prévisions
budgétaires de
l'élection partielle
de la
circonscription
électorale n° 6

RÉSOLUTION 252 0206 : CONSIDÉRANT qu'une élection partielle doit être tenue dans la circonscription électorale numéro 6 (Ville de Shawinigan, une partie du secteur de Shawinigan-Sud);

CONSIDÉRANT, par suite, que le président d'élection a élaboré des prévisions budgétaires afférentes à cette élection;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit déposé le document 0206-04 relatif aux prévisions budgétaires de l'élection partielle de la circonscription électorale numéro 6;

QUE soit autorisé un ajout budgétaire au montant de 18 533,63 \$ pour cette élection partielle.

Adopté unanimement

L'article 8 de l'ordre du jour est complété par le dépôt d'un projet de document relatif à la participation des commissaires à la vie des établissements.

Document sur la
participation des
commissaires à la
vie des
établissements

RÉSOLUTION 253 0206 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit déposé, pour fins de consultation, le document 0206-05 relatif au projet sur la participation des commissaires à la vie des établissements.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Après avoir reçu les informations requises de monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION 254 0206 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel enseignant a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit autorisé un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective le concernant, à monsieur Etienne Bordeleau enseignant, à l'École secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une demi-année soit les cent (100) derniers jours de l'année scolaire 2006-2007, dans un plan de quatre (4) ans entrant en vigueur le 27 janvier 2006.

Adopté unanimement

Président

Démissions pour
fins de retraite

RÉSOLUTION 255 0206 :

démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Louise Lessard, enseignante à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, laquelle est effective au 30 janvier 2006;
- ✓ Claire Goudreault, éducatrice en service de garde à l'école La Providence à Saint-Tite, laquelle est effective au 3 mars 2006;
- ✓ Gérald Adam, enseignant à l'école Primadel à Saint-Adelphe, laquelle est effective au 1^{er} février 2006.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 256 0206 :

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler un poste de professionnel;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis une recommandation quant à l'engagement de la personne;

CONSIDÉRANT également l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE d'accepter l'engagement de la personne dont le nom suit, le tout étant conditionnel au présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- ✓ Caroline Lévesque, psychologue, poste régulier à temps partiel à 3,5 heures/semaine à l'école Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc, et ce, à compter du 22 février 2006.

Adopté unanimement

Nouvelle
affectation

RÉSOLUTION 257 0206 :

orthopédagogie est requis ;

CONSIDÉRANT, en référence aux besoins en personnel professionnel, qu'un poste régulier temps plein en

CONSIDÉRANT qu'un affichage de poste a été effectué et qu'un processus de sélection a été tenu ;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la recommandation du comité de sélection, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que madame Marie-Claude Maurais soit engagée à un poste régulier temps plein en orthopédagogie ;

QUE, par ailleurs, madame Maurais soit libérée à 40 % pour accomplir les tâches de direction adjointe, étant entendu que le statut principal de ce poste est de la catégorie du personnel professionnel ;

QUE le lieu de l'affectation de madame Maurais soit à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent ;

QUE la date d'entrée en fonction de madame Maurais soit le 20 février 2006.

Adopté unanimement

Entente

RÉSOLUTION 258 0206 :

(S.E.S.M.) concernant :

CONSIDÉRANT qu'un accord de principe est intervenu avec le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie

- ✓ Modification, pour certaines personnes, de leur classe d'emploi;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cet accord de principe soit ratifié par les parties;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la conclusion de l'entente précitée avec le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie (S.E.S.M.);

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Ententes

RÉSOLUTION 259 0206 :

professionnelles du cœur du Québec (S.P.P.C.Q.) concernant :

CONSIDÉRANT que des accords de principe sont intervenus avec le Syndicat des professionnels et

- ✓ modification d'un poste d'orthopédagogue;
- ✓ modification d'un poste de conseiller d'orientation.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que ces accords de principe soient ratifiés par les parties;

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soient autorisée la conclusion de ces ententes avec le Syndicat des professionnels et professionnelles du cœur du Québec (S.P.P.C.Q.);

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer les deux ententes pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet une recommandation relativement à un projet de réfection des plateaux sportifs extérieurs de l'École secondaire Champagnat. Il est donné suite à cette recommandation.

Projet de réfection
des plateaux
sportifs extérieurs
à l'École
secondaire
Champagnat de La
Tuque

RÉSOLUTION 260 0206 : CONSIDÉRANT qu'un projet de réfection des plateaux sportifs extérieurs de l'École secondaire Champagnat a été initié par la Corporation sport scolaire Les Vikings La Tuque;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie contribue financièrement au projet et apporte également un soutien technique au cours de la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT la contribution de l'entreprise Smurfit Stone à l'effet de fournir gracieusement des biosolides compostés permettant de reconstruire le substrat des plateaux sportifs;

CONSIDÉRANT que dans le cadre des travaux de préparation du terrain débutant en mai 2006, la commission scolaire doit obtenir l'autorisation du ministère de l'Environnement pour l'utilisation de ce compost;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que Compostage Mauricie soit mandaté pour signer divers documents au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, pour préparer et présenter au ministère de l'Environnement du Québec une demande de certificat d'autorisation du projet « Programme de valorisation agricole de résidus papetiers ».

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 16 février 2006.

À 21 h 50 et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Président

Secrétaire

Huis clos

RÉSOLUTION 261 0206 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 22 h 05, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 262 0206 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 263 0206 : La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Giroux PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire